CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM423 **Valable du 22/07/2025 au 21/07/2030**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/07/1999
Forme juridique : SAS

Capital : 44 425

Dénomination sociale : LYS TOITURE SERVICE
Sigle : LYS TOITURE SERVICE

745 RUE DE L'ALLOEU
59193 ERQUINGHEM-LYS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 423.703.248

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 423 703 248 00033
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 41500 F

Assurance Responsabilité travaux :
AUXILIAIRE 320230098

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
AUXILIAIRE 320230098

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 20 77 41 76 **Fax :** 03 20 77 66 75
Portable :
Responsabilité légale : GODIN MARTIAL PRÉSIDENT

Responsable Technique : GUILBERT KELLY

Site internet : lystoitureservice.com
E-mail : contact@lystoitureservice.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	26	EFF3	3 346 704	CA6
Dans l'activité	6	EFF2	39 540	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 22/08/2023	22/07/2025	21/07/2030

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 11/05/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025